

FRAGMENTATION DU TERRITOIRE

TERRIT 3

La fragmentation du territoire résulte du morcellement d'un habitat naturel continu par la présence de "barrières écologiques" (routes, chemins de fer, bâti, parcelles agricoles gérées intensivement...). Elle conduit à la diminution de la surface de cet habitat et à l'augmentation de l'isolement des espèces qui y vivent, et contribue ainsi à l'érosion de la biodiversité.

Le niveau de fragmentation du territoire wallon a été estimé¹ à l'aide de l'indice de Jaeger² appliqué aux milieux favorables à la biodiversité³, sur base des versions 2001 et 2007 de la Carte d'occupation du sol de Wallonie (COSW)⁴. Plus les barrières écologiques morcelant le territoire sont nombreuses, plus le territoire est fragmenté et plus l'indice est faible.

Une situation contrastée en Wallonie

En 2007, les 13 ensembles paysagers de Wallonie⁵ présentaient un niveau de fragmentation très variable⁶. Le calcul de la valeur médiane de l'indice permettait ainsi de classer les ensembles paysagers wallons en 3 catégories, selon un niveau croissant de fragmentation :

- l'ensemble fagnard et l'ensemble Thiérache, Sarts et Rièzes (2,9% du territoire wallon) qui présentaient un faible niveau de fragmentation (valeur médiane de l'indice > 100 ha) ;
- les ensembles des côtes lorraines, de la dépression Fagne-Famenne et de sa bordure sud, de l'Entre-Vesdre-et-Meuse, du haut plateau de l'Ardenne centrale, du haut plateau condrusien (61,3% du territoire wallon), modérément fragmentés (valeur médiane de l'indice entre 20 ha et 45 ha) ;
- les ensembles de la Haine et de la Sambre, des vallonnements brabançons, l'ensemble mosan, les ensembles de la plaine et du bas-plateau limoneux hennuyers et des bas-plateaux limoneux brabançon et hesbignon (35,8% du territoire wallon), caractérisés par un niveau de fragmentation élevé (valeur médiane de l'indice < 5 ha).

Une détérioration des connexions écologiques au sein de zones initialement très peu fragmentées

Entre 2001 et 2007, le niveau moyen de fragmentation du territoire wallon a augmenté de 5,4%, la valeur moyenne de l'indice passant ainsi de 90 ha à 85 ha, alors que la valeur médiane de l'indice est restée stable (15 ha). L'évolution contrastée de la moyenne et de la médiane est le signe de détériorations localisées des connexions écologiques au sein de zones initialement très peu fragmentées. Ces zones appartiennent aux ensembles paysagers du haut plateau de l'Ardenne du nord-est, du haut plateau de l'Ardenne centrale et des côtes lorraines.

Le labour des prairies permanentes, cause première de l'augmentation de la fragmentation

C'est principalement la conversion des prairies permanentes en cultures annuelles ou en prairies temporaires qui explique l'évolution de la fragmentation entre 2001 et 2007 dans les territoires où celle-ci a augmenté. *A contrario*, les conversions de parties de cultures annuelles en bandes enherbées, de cultures annuelles en prairies permanentes et de prairies temporaires en prairies permanentes avec ou sans mesures agro-environnementales font partie des facteurs explicatifs de l'amélioration des connexions écologiques dans les territoires où la fragmentation a diminué.

[1] Voir UCL - CREAT (2010, 2016) pour le détail du calcul de l'indice |

[2] Indice qui tient compte de la probabilité que deux points, choisis au hasard dans une région, soient connectés, c'est-à-dire non séparés par une "barrière écologique". Il s'exprime par une surface (ha), correspondant à une surface d'un seul tenant sans obstacle. | [3] Scénario dans lequel les territoires artificialisés et cultivés, les forêts de conifères, les vergers basses tiges et les cours d'eau sont considérés comme des "barrières écologiques". |

[4] COSW_V1_01 et COSW_V2_07 | [5] → PHYS 7 | [6] → Carte 10

Fig. TERRIT 3-1 Fragmentation des ensembles paysagers de Wallonie

